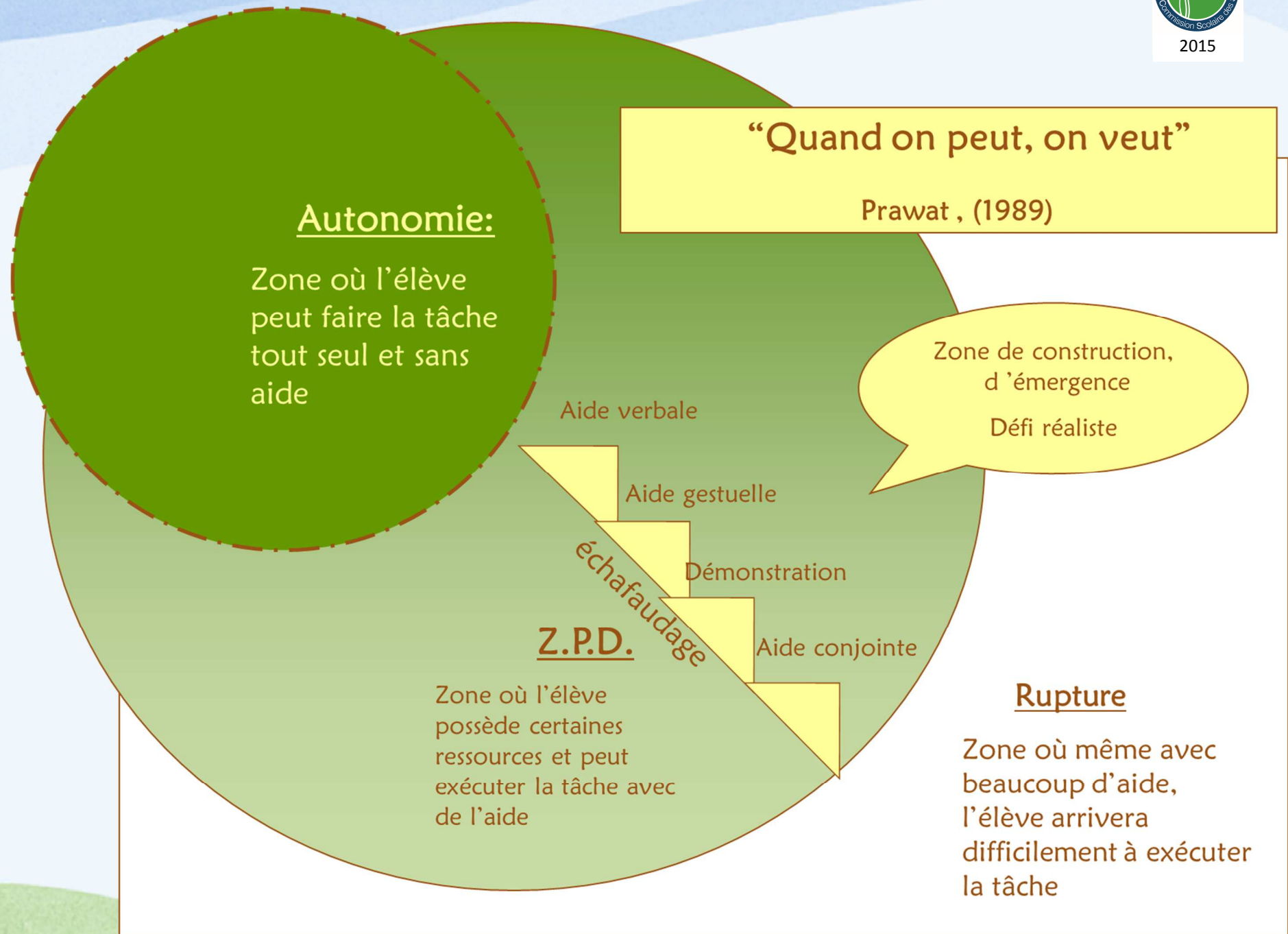


2.7 La zone proximale de développement



- **Définition :**

Zone où l'élève possède certaines ressources lui permettant d'effectuer des apprentissages (sociaux ou académiques) avec de l'aide.

- **Impacts chez l'élève :** Augmentation de l'anxiété, mais celle-ci demeure gérable pour l'élève (après, il aura besoin de revenir à sa zone de confort pour récupérer). À moyen et long terme, diminution de l'anxiété liée à l'activité réalisée, donc progression de l'élève, augmentation du sentiment d'efficacité personnelle et de la capacité de gestion de l'anxiété.
- **Zone de rupture :** Les attentes et/ou les défis et/ou les stimulations, etc. sont trop élevés. Le taux d'anxiété devient trop élevé et se manifeste par de la passivité ou des désorganisations.
- **Zone de l'autonomie :** L'élève est dans une zone de confort, sans anxiété permettant une récupération au niveau cognitif, émotif et sensoriel. L'élève a besoin de s'y retrouver après avoir réalisé un défi ou après avoir été dans la zone de rupture.
- Il faut éviter que l'élève soit constamment dans la zone de rupture, car il développe alors des mécanismes d'évitement et une perte du sentiment d'efficacité personnelle (augmentation de l'anxiété).

Rondeau C. et Champoux G. *Pour démarrer du bon pied en classe SÉ*, 2006.